

Monsieur le Président, mon Général,

Votre éditorial du dernier Bulletin de l'association des amis du Musée des T.d.M. m'a causé un choc. Je l'ai lu plusieurs fois pour être certain d'avoir bien compris.

Après m'être rendu à l'évidence, mon premier sentiment a été la surprise, le second, l'appréhension : comment en effet croire que l'on puisse « vendre » le Musée, qui est l'âme de notre Arme ?

Si vous me le permettez, je vais vous donner mon sentiment, dont j'espère qu'il est partagé par beaucoup d'entre nous.

Qu'une extension du Musée soit devenue indispensable, tout le monde en conviendra. L'espace actuel limite la présentation des collections qui ne cessent de s'enrichir au fil des années. Il faut donc l'agrandir, pour que tous, et en particulier les plus jeunes, puissent y trouver la reconnaissance des OPEX récentes.

L'idée d'une Cité de l'Outre-Mer n'est pas mauvaise en soi. Malgré les allégations de détracteurs « bien pensants », nous n'avons pas à rougir de l'œuvre coloniale de la France. La présenter sur un site de grande circulation peut contribuer à combattre des contrevérités.

Mais dissoudre le Musée, dont les riches collections sont la propriété de tous ceux qui ont servi sous le signe de l'Ancre, dans un magma inconsistant et à la merci du bon vouloir des politiques, -dont la pérennité n'est par ailleurs pas assurée- est lui faire perdre son âme...Laissons faire et il n'y aura même plus besoin des habituels détracteurs de notre Arme pour la faire disparaître.

Face aux vicissitudes de notre temps, ce Musée constitue le ciment des Troupes de Marine. Il faut le sauvegarder et à son emplacement actuel, siège d'une partie de notre histoire.

Il n'est pas dans un lieu passager ? Certes ; mais celui de la Légion à Aubagne non plus que je sache....Et puis rien n'empêche les responsables bien intentionnés d'en faire aménager les abords !... Puisqu'il semble que l'on puisse trouver des fonds pour créer cette Cité de l'Outre-Mer, il serait peut-être possible de trouver les quelques millions d'Euros nécessaires pour la nouvelle extension. Et il n'est pas interdit de lancer une souscription. Des anciens coloniaux de toutes origines - et d'autres - répondraient sans doute à cet appel.

Je pense qu'il faut réagir, vite, et je sais que vous pourrez compter sur les anciens – en tout cas sur moi.

Un appel aux officiers généraux (2s) et colonels issus des T.d.M., qui trouveraient là, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, l'occasion de se mobiliser au service de l'Arme, aux présidents de nos associations, à tous ceux qui ont servi outre-mer ou dans nos régiments, ne resterait pas sans réponse, j'en suis sûr.

Ne laissons pas accomplir cette mauvaise action.

Colonel (er) Jean Joubert